

# Programme d'Exécution d'Ordonnances Alimentaires de la Famille

## Fiche De Renseignement Pour Les Nouveaux Immigrants



### **Avez-vous besoin de l'aide avec la pension alimentaire d'enfant?**

La loi familiale de la Colombie Britannique s'assure que le meilleur intérêt des enfants est la préoccupation la plus importante lorsque les parents divorcent ou se séparent. Cela signifie que les parents doivent continuer à fournir une aide financière pour leurs enfants même s'ils ne vivent pas ensemble.

Des fois, les parents ne suivent pas leurs responsabilités soulignées dans l'ordonnance alimentaire d'enfants. Ceci peut devenir difficile pour les enfants et leurs familles. Quand il y a des problèmes pour obtenir la pension alimentaire d'enfant, les familles peuvent obtenir de l'aide du Programme d'Exécution d'Ordonnances Alimentaires de la Famille. Ceci s'agit d'un programme gouvernemental gratuit qui aide les familles obtenir les pensions alimentaires d'un enfant ou d'un époux, le suivi des paiements de soutien et l'exécution des ordonnances de soutien. Le programme d'Exécution d'Ordonnances Alimentaires de la Famille a des pouvoirs juridiques de collecter les paiements de soutien en retard. Par exemple, ils peuvent avoir un employeur déduire les paiements du salaire du parents.

Pour vous inscrire à ce programme gratuit le parent doit premièrement avoir une ordonnance de pension alimentaire légale ou un accord juridique de soutien qui a été déposée dans un tribunal en Colombie Britannique. Pour vous aider à obtenir des ordonnances de pension alimentaires d'enfant ou des accords de dépôt, les familles devrait obtenir le conseil juridique professionnel et de l'assistance. Les centres de justice familiale peuvent fournir de l'information et de l'assistance. Le programme d'Exécution d'Ordonnances Alimentaires de la Famille ne fournit pas aucune assistance légale ou des ordonnances de pension alimentaire pour enfants.

Parfois, un parent vit hors de la Colombie Britannique. Le gouvernement a des accords avec toutes les autres provinces Canadiennes et plusieurs pays étrangers pour s'assurer que les ordonnances de pension alimentaires d'enfants sont suivies. Une fiche de renseignements distincte: La collecte de pensions alimentaires pour enfants quand un parent habite hors de la Colombie Britannique, énumère les provinces et les pays couverts par ces accords.

Vous pouvez vous inscrire au programme d'Exécution d'Ordonnances Alimentaires de la Famille ou obtenir plus d'informations en visitant [www.fmep.gov.c.ca](http://www.fmep.gov.c.ca) ou en téléphonant 604 678-5670 a Vancouver et le Lower Mainland, 250 220-4040 a Victoria ou dans le Nord et l'Intérieur a 250 436-6020.